



Objectifs du programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux

☞ Références institutionnelles : B.O. spécial n°6 du 25 juin 2015

Enseignement moral et civique

La sensibilité : soi et les autres

Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments	S'estimer et être capable d'écouter et d'empathie	Se sentir membre d'une collectivité
<ul style="list-style-type: none">- Identifier et partager des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d'art, la nature, débats portant sur la vie de la classe.- Se situer et s'exprimer en respectant les codes de la communication orale, les règles de l'échange et le statut de l'interlocuteur.	<ul style="list-style-type: none">- Prendre soin de soi et des autres.- Accepter les différences.	<ul style="list-style-type: none">- Identifier les symboles de la République présents dans l'école.- Apprendre à coopérer.

Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique	Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques
<ul style="list-style-type: none">- Adapter sa tenue, son langage et son comportement aux différents contextes de vie et aux différents interlocuteurs.- Respecter les autres et les règles de la vie collective. Participer à la définition de règles communes dans le cadre adéquat.- Comprendre que la règle commune peut interdire, obliger, mais aussi autoriser.- Connaître ses droits et les moyens de les faire valoir.- Comprendre qu'il existe une gradation des sanctions et que la sanction est éducative (accompagnement, réparation...).	<ul style="list-style-type: none">- Connaître quelques principes et valeurs fondateurs d'une société démocratique.



Objectifs du programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux

☞ Références institutionnelles : B.O. spécial n°6 du 25 juin 2015

Enseignement moral et civique

Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté

- Exposer une courte argumentation pour exprimer et justifier un point de vue et un choix personnels.
- S'affirmer dans un débat sans imposer son point de vue aux autres et accepter le point de vue des autres.
- Aborder la laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire.

Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général

- Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.

L'engagement : agir individuellement et collectivement

S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement

- Respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres. S'impliquer dans la vie scolaire (actions, projets, instances...).
- Réaliser un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national...).
- Coopérer en vue d'un objectif commun.
- Expliquer en mots simples la fraternité et la solidarité.

Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique

- Prendre des responsabilités dans la classe et dans l'école.
- S'impliquer progressivement dans la vie collective à différents niveaux.

Finalités

- ⊕ Valeurs
- ⊕ Savoirs
- ⊕ Pratiques
- ⊕ Architecture
- ⊕ Sensibilité
- ⊕ Droit et règle
- ⊕ Jugement
- ⊕ Engagement